

## Une page de notre histoire

### *Bonnétage durant la première guerre mondiale...*

Beaucoup de récits, ouvrages ou romans racontent les grandes batailles de la première guerre mondiale mais nous trouvons beaucoup moins d'informations « locales » sur la vie quotidienne durant cette période pour les villes et les villages éloignés du front. Comment ont-ils vécu cette période douloureuse de notre histoire ?

Bonnétage a contribué comme toutes les autres communes françaises à l'effort de guerre qu'il s'agisse de moyens « humains », agricoles ou financiers. On retrouve trace de ces actions dans les registres du conseil municipal de l'époque mais aussi dans celui du bureau de Bienfaisance.

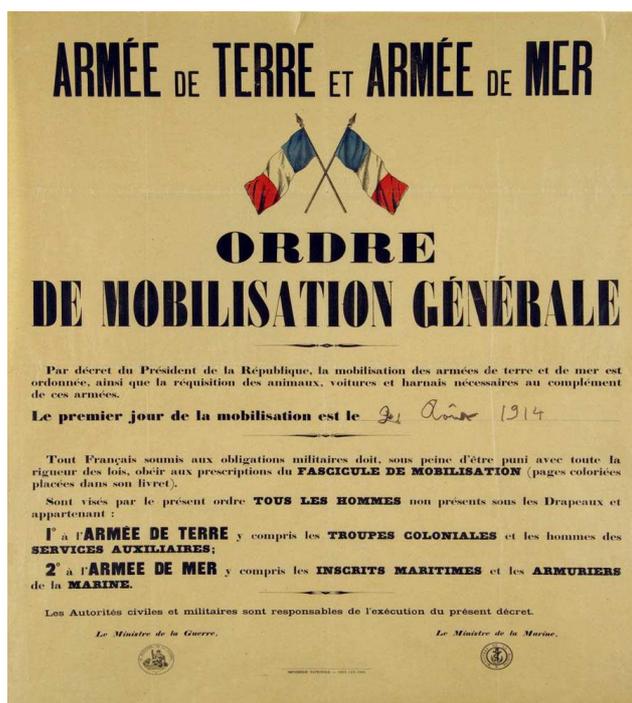
Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France ; mais l'ordre de mobilisation générale est déjà donné par décret le 1<sup>er</sup> août 1914. Un télégramme envoyé de Paris aux préfets, a circulé jusque dans les mairies ; les communes rurales les plus isolées ont été mises en courant par les gendarmes. Mais c'est au son des cloches des églises et en lisant les affiches placardées un peu partout que l'ensemble de la population apprend la mauvaise nouvelle.

Ainsi à Bonnétage comme partout ailleurs tous les jeunes hommes en âge de combattre qu'ils soient réservistes ou territoriaux quittèrent parents, femmes et enfants pour rejoindre les armées laissant parfois leurs familles sans ressources. Les réservistes font partie des classes les plus jeunes qui effectuent des exercices régulièrement après leur service militaire. Ceux-ci partent au combat. Les territoriaux sont plus âgés et leurs fonctions sont souvent plus éloignées du front.

Dès le 16 août 1914 le conseil municipal et le bureau de bienfaisance de Bonnétage s'organisent pour venir en aide à leurs administrés en dressant une liste des foyers dont l'emploi du chef de famille était le seul revenu. Ils décident de leur accorder une allocation « soutien de famille ». On retrouve dans cette liste des bûcherons, des artisans, fromagers, charpentiers... mais surtout des horlogers. Les agriculteurs en ce début de conflit ne figurent pas encore sur ces listes. Mais bientôt vu les difficultés rencontrées (ravitaillement, main d'œuvre...) et la guerre qui s'éternise, ils viendront grandir ces listes.

Parallèlement le conseil municipal décide également d'ouvrir des crédits à hauteur de 10 000 F afin de fournir lait et farine aux habitants du village qui n'en possèdent pas et aussi pour couvrir les frais divers que pourrait occasionner la guerre. A titre de correspondance, il faut savoir qu'un kg de pain coûtait environ 0.055 F et le salaire moyen d'un ouvrier non qualifié était d'environ 100 à 135 F par mois (pour au minimum 50 heures par semaine).

Dès l'hiver 1914/1915, de nouveaux crédits sont ouverts pour soutenir les soldats au front : 12 500 F soit 20F par soldat par mois puis dès le mois de mai cette somme s'élève à 40 F par soldat, sommes



remises aux familles. A chaque nouvelle classe mobilisée le montant voté par le conseil s'alourdit. En octobre 2015 la commune de Bonnéage compte 98 soldats partis à la guerre.

Mais le secours ne s'arrête pas là ; la commune donne de l'argent à toutes les associations ou organismes qui interviennent en temps de guerre. Quelques exemples :

- 300 F versés dès 2014 à l'association départementale s'occupant des blessés militaires et fournissant des vêtements chauds aux soldats
- Subvention aux Réfugiés Belges et Français en février 1915 qui ont quitté les zones de combat pour se réfugier à l'intérieur des terres : 200 F
- Union des Femmes de France (autre composante de la Croix Rouge) : 200 F donnés en mai 1915. Somme destinée à l'entretien des hôpitaux de Besançon.
- Œuvre franc comtoise des prisonniers de guerre: 50 F en en juin 2015 puis 250 F en 1916
- Subvention aux agriculteurs des zones dévastées pour l'achat de matériel agricole : 100 F en octobre 2015
- Plus surprenant : Subvention pour l'œuvre des hôpitaux russes. 50 F fin 1916.

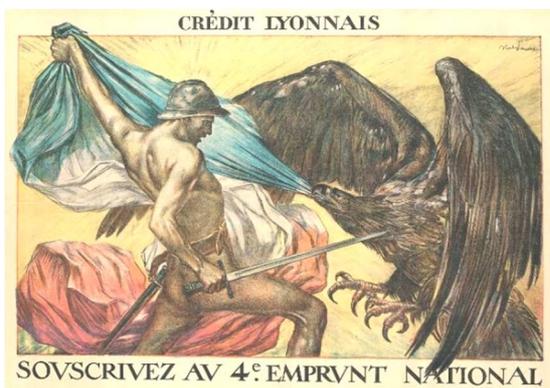
La guerre s'éternise et de nouvelles aides apparaissent :

- Soutien aux familles des prisonniers de guerre : ils sont au nombre de 3 en juin 1916 dans la commune ; le conseil municipal décide d'octroyer à leurs familles la somme de 5F par mois en 1916 puis 10 F dès 1917.
- Subvention versée aux familles des blessés de guerre.
- Allocation aux familles des morts pour la France. En décembre 1916 notre commune compte déjà 8 décédés.

Mais il ne faut pas oublier les problèmes de nourriture ; les fermes souffrent du manque de main d'oeuvre ; bien sûr les femmes et les enfants contribuent au remplacement des chefs d'exploitation. Cependant cela ne suffit pas : en 1916 la municipalité achète 10 000 kg de farine pour 7 900 F afin de la distribuer aux familles pour leur pain quotidien. En 1917 les récoltes sont désastreuses et il faut à nouveau racheter de la farine pour 10 000 F. Cette farine est revendue à faible prix aux familles et donnée aux plus nécessiteux et ceci continuera jusqu'en 1919.

Outre les mauvaises récoltes, il faut également contribuer au ravitaillement des armées ; des prélèvements réguliers de bestiaux sont opérés dans les fermes et doivent être acheminés vers Morteau soit en train (à la charge de la commune) soit à pied. Ce transport coûte cher et mobilise des forces ; c'est pourquoi en 1917 devant la multiplication des réquisitions les transports se centralisent au niveau cantonal.

En février 1915, Paul Guillaume voit sa porcherie dévastée par la réquisition de 30 quintaux de porcs. Le conseil lui accorde une indemnité de 400 F pour renouveler son cheptel. Dès 1917, le bétail devient rare et les prix dérisoires si bien que le conseil se voit dans l'obligation d'indemniser les éleveurs.



Les familles de notre village survivent ainsi tant bien que mal et avec l'aide de la municipalité qui a recours à des ventes de bois exceptionnelles pour financer l'effort de guerre. Avec l'enlisement du conflit arrivent de nouveaux soutiens à l'effort de guerre :

- Participation à l'emprunt national : La durée de la guerre, les besoins en matériels et en hommes posent des problèmes de financement, et le gouvernement doit amorcer un virage vers une

économie de guerre. Les français sont sollicités plusieurs fois de 1915 à 1918 au travers de grands emprunts nationaux. Le premier emprunt est lancé en novembre 1915 la population transforme alors son or en billets de banque servant à acheter des titres de l'emprunt avec un taux d'intérêt à 5%. C'est ce qu'a fait notre commune en investissant 5000F dans le premier emprunt national et 50 000 F dans celui de 1918 (souscription : achat de titres de rentes avec possibilité de les revendre en cas de besoin).

- Des loteries se mettent en place également pour les œuvres de guerre ; la commune va vendre 200 billets en 1917.
- La reconstruction des villages dévastés s'organise déjà en 1917 et la commune y contribue par des subventions, notamment celle versée à Fresnes en Woevre qui deviendra notre ville jumelée.
- Subvention aux pupilles de la nation : instaurée en 1917 la qualité de pupilles de la Nation est accordée aux enfants des victimes de guerre. Ceux-ci sont adoptés par la Nation. Les familles ou tuteurs conservent leurs droits sur ces enfants mais l'Etat leur apporte une protection supplémentaire.

La fin de la guerre voit l'heure du bilan arrivée....tout d'abord la commune pleure 32 disparus :

- Edouard Biehly	- Emile Feuvrier	- Elie Perrot	- Charles Renaud
- Edmond Boillon	- Paul Feuvrier	- Georges Mainier	- Hector Vernerey
- Henri Boillon	- Joseph Groperrin	- Henri Mainier	- Alfred William
- Charles Cassard	- René Guyot	- Jules Mainier	- Eugène Vivot
- Arthur Cattin	- Auguste Jacquot	- Aristide Marchand	- Joseph Vuillemin
- Jean-Baptiste Chavot	- Félix Jacquot	- Lucien Pagnot	- Léon Vuillemin
- Louis Cuenin	- Maurice Joly	- Auguste Paviet	- Paul Vuillemin
- Alphonse Duffet	- René Joly	- Augustin Pernoud	- Philippe Vuillemin

A cela s'ajoute les blessés, mutilés, gazés dont certains perdront la vie quelques années plus tard. Des familles entières sont dans la peine mais malgré tout, l'heure est aussi aux réjouissances. A Bonnétage on organise un banquet seulement le 11 novembre 1919. En effet la municipalité a choisi d'attendre que tous les soldats soient démobilisés. A cette occasion on remet un diplôme à chaque famille des morts pour la France ainsi qu'une prime, prime que recevra également chaque soldat de retour dans ses foyers.

Parallèlement la commune commande un monument pour honorer ses morts à Mr Abram architecte à Baume Les Dames. Il sera inauguré le 2 juillet 1922.

Après toutes ces années de souffrance, il faut reconstruire redémarrer, redynamiser et même encourager la natalité. Les plaies, les blessures sont toujours là ; on se console en se disant « plus jamais ça » ; c'est la « der des ders », on ne permettra plus un tel carnage, au moins que cet incroyable gachis serve à cela....Mais l'avenir malgré quelques années « folles » ne sera hélas pas des plus sereins.

